

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÏCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le dix-huit du mois de septembre,

A la salle de l'Union de MAICHE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 11 septembre 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Christophe JANIN, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMMAIN, Sylvain LAURENT, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER, Karine TIROLE, Dany KRASAUSKAS, Richard TISSOT, Pascal GODIN, Francine LA PENNA, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Nicolas JUBIN, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Françoise VIPREY donne procuration à Bernadette DELAVELLE, François JACQUOT donne procuration à Roland MARTIN, Véronique TATU donne procuration à Dany KRASAUSKAS, Patricia PARATTE donne procuration à Jean-Michel FEUVRIER, Sonia BOICHAT donne procuration à Régis LIGIER, Dominique LAMBERT donne procuration à Lydie LAB

Excusés : Christel PILLOT, Nadège MOUGIN, Thierry VERNEY, Jean-Pierre ETEVENARD, Julien NAEGELEN (départ à 21h45)

Absents : Jérôme BOILLON, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

Secrétaire de séance : Brigitte COURTET

MEMBRES : En exercice : 65 Présents : 51 Ayant pris part à la délibération : 57

Délibération n° : 2025-09-11	Objet : TOURISME – Remboursement des frais annexes de portage par la commune de Charquemont / Centre de loisirs de Sochaux – La Combe Saint Pierre
---	---

Monsieur le Président rappelle :

- La délibération n°2020-44 du 12 octobre 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de confier le portage du foncier de l'opération « acquisition d'un centre de loisirs situé à la Combe St Pierre », pour un montant de 400 000 € à l'EPF, et a autorisé le Maire à signer la convention opérationnelle

n°687 correspondante,

- La délibération n°2024-42 du 19 août 2024 par laquelle le conseil municipal a décidé de mettre fin à la convention opérationnelle n°687 au 31 décembre 2024,
- La délibération n°2024-07-16 du 11 juillet 2024 de reprise de portage par la Communauté de communes du Pays de Maïche

Vu le transfert du portage financier de cette opération au 31 décembre 2024,

Vu les conditions financières précisées à la convention opérationnelle n°687,

Vu la nouvelle convention signée entre la CCPM et l'EPF pour le portage financier de cette opération au 1^{er} janvier 2025,

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE de facturer sur l'exercice 2025 à la commune de Charquemont les frais annexes (factures de consommation d'électricité et de redevances des ordures ménagères) supportés par l'EPF depuis le début du portage de cette opération, jusqu'à la fin du portage au 31 décembre 2024.

Ces frais annexes s'élèvent à 20 515.21 €.

En effet, cette somme sera refacturée à la CCPM par l'EPF en fin de portage.

Pour copie conforme,
Le Président,
Franck VILLEMMAIN



Affiché le : ...
Délibération rendue exécutoire par le Président
après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :

Voix pour : 57

Voix contre : 0

Abstention : 0